

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

28/05/2018

Dossier complet le :

28/05/2018

N° d'enregistrement :

F0931880188

1. Intitulé du projet

Mise en conformité administrative des captages d'eau potable de la commune : Cordeil, La Fabrique, Ajasson et La Combe

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Thorame Basse

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Bruno BICHON, maire de la commune

RCS / SIRET

2 1 0 4 0 2 1 8 6 0 0 1 4

Forme juridique

7210-commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
17b	Volume annuel prélevé sur l'ensemble des 4 sources (captages des eaux souterraines) = 311 000 m3/an > 200 000 m3/an et < 10 millions de m3/an

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la mise en conformité administrative des captages d'eau potable de la commune : Cordeil, La Fabrique, l'Ajasson et la Combe. Aucun de ces captages ne fait l'objet de DUP actuellement.

En parallèle de l'autorisation de prélèvement, seront déposés des demandes de DUP ainsi que des demandes d'autorisation pour la consommation humaine. Ces demandes parallèles sont effectuées de façon séparée :

- 1 demande pour les captages de Cordeil et La Fabrique;
- 1 demande pour le captage de La Combe;
- 1 demande pour le captage de l'Ajasson.

Quant à la demande d'autorisation de prélèvement, une seule demande est effectuée auprès de la DDT pour l'ensemble des captages, étant donné qu'ils sont sur la même commune et que le prélèvement a lieu dans la même masse d'eau souterraine (FRDG174)

Les travaux préconisés dans le rapport de l'hydrogéologue agréé donné en annexe devront être réalisés suite à la publication de la DUP. Parmi ces travaux, il est envisagé de pouvoir réguler les débits prélevés.

4.2 Objectifs du projet

Obtenir l'autorisation de prélèvement au titre des articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement

Déclarer d'utilité publique les travaux de mise en conformité des captages ainsi que les périmètres de protection des captages

Obtenir l'autorisation préfectorale de distribuer au public l'eau destinée à la consommation humaine

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consistent à rendre les captages conformes :

- aux prescriptions données par l'hydrogéologue;
- aux exigences du Code de l'Environnement et de la Santé Publique

Pour l'ensemble des captages :

Remplacer les clôtures existantes et portails des PPI des différents ouvrages

Reprendre l'étanchéité des ouvrages

Débroussailler et couper les arbres dans les PPI

Mise en place de traitement sur la distribution

Pour la source de La Combe : stabiliser le talus situé au-dessus de la galerie drainante, créer des regards de visite

Pour la source de Cordeil : créer un regard de visite sur le drain principal, mettre en place un système de vidange du bassin de dessablage et un système de régulation du débit prélevé avec restitution d'un débit au milieu naturel

Pour la source de La Fabrique : reprise de l'ouvrage de collecte et sécurisation des drains pour éviter les contamination par les infiltrations superficielles.

Pour la source de l'Ajasson : créer des regards de visite, mettre en place un système de régulation du débit prélevé avec restitution d'un débit au milieu naturel

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les PPI devront être régulièrement débroussaillés.

L'efficacité des systèmes de traitement mis en place devra être vérifiée (système de télésurveillance par exemple)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de distribuer l'eau destinée à la consommation humaine au titre du Code de la Santé Publique
 La Déclaration d'Utilité Publique au titre du Code de la Santé Publique pour l'instauration des périmètres de protection

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie des PPI (m ²)	
Cordeil	1000 m ²
La Fabrique	500 m ²
Ajasson	600 m ²
La Combe	500 m ²
Volume prélevé annuel (m ³ /an)	311 000 m ³ /an
Débit instantané (l/s)	10,52 l/s

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Thorame Basse :
 Hameau de La Valette pour la source
 de La Combe
 Château Garnier pour la source de
 l'Ajasson
 Montagne de Cordeil pour les
 sources de Cordeil et La Fabrique

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 5° 0 5' 2 6 " 07 Lat. 0 6° 3 0' 0 4 " 001

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
 et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
 38° ; 43° a), b) de l'annexe à
 l'article R. 122-2 du code de
 l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Thorame Basse

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
 environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
 différentes composantes de votre projet et
 indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Captage de Château Garnier dans : *la ZNIEFF Type 1 - 930020361 - Montagne du cheval blanc - montagne de tournon - bois favier et *la ZNIEFF Type 2 930 020 359 - Massif de la Montagne du Cheval Blanc - montagne de côte longue - montagne de lachen - montagne des boules Captage de Cordeil et la Fabrique dans : la ZNIEFF Type 1 - 930012719 Vallée du riu entre la batie et thorame haute - plaine de thorame
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Alpes de Haute Provence - Haut Verdon
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Objet du projet
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source de l'Ajasson Site FR9301530 Cheval Blanc - Montagne de Boules - Barre des Dourbes : source de l'Ajasson comprise dans ce site et sources de Cordeil La Fabrique à 500 m de la limite de ce site
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement actuel d'environ 311 000 m ³ /an ou 10,52 l/s dans la masse d'eau souterraine FRDG174. A terme (t+10 ans), la demande d'autorisation de prélèvement sera diminuée puisqu'un programme de résorption des fuites est en cours de réalisation. Volume annuel à terme = 219 000 m ³ /an Volume instantané à terme = 7,57 l/s
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le prélèvement est existant
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

A ce jour, toute l'eau disponible à chacun des captages est prélevée dans la limite des capacités hydrauliques des conduites d'adduction. Les trop-pleins sont restitués au niveau des réservoirs. Les travaux de mise en conformité ont pour objectif :

- 1) de restituer le débit non utilisé pour l'usage AEP au plus près du point de prélèvement;
- 2) de maintenir un débit minimum biologique au pied des captages de l'Ajasson et Cordeil pour le maintien du milieu. Au vu de l'article L214-18 du Code de l'Environnement, "pour les cours d'eau ou sections de cours d'eau présentant un fonctionnement atypique rendant non pertinente la fixation d'un débit minimal dans les conditions prévues ci-dessus, le débit minimal peut être fixé à une valeur inférieure." Le débit à respecter tiendra compte des caractéristiques du milieu et s'appuiera sur les mesures de débit réalisés en continu durant l'année 2017.
- 3) de fixer des débits réglementaires à respecter (débit instantané et volume annuel) en accord avec les besoins de la commune et son programme de résorption des fuites sur le long terme

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les ouvrages sont déjà existants. Les travaux consistent à améliorer ou reprendre ces ouvrages. Ils auront très peu d'impact sur l'environnement au vu de l'étendue très limitée des travaux. Dans le même temps, la régularisation des prélèvements déjà effectués permettra de mettre en place des système de régulation des débits prélevés et d'instaurer des débits de maintien du milieu (débit minimum biologique). Les impacts de ce projet seront donc, à terme, bénéfiques pour le milieu environnant, notamment aquatique.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Thorame - Basse

le.

24 mai 2018

Signature



Bruno Bichon
Maire de Thorame Basse

